



## Invitation à soumettre une offre

Le présent cahier des charges concerne une consultation pour une mise en concurrence concernant une « **Etude des besoins et pratiques des personnes travaillant à distance en zone rurale** ».

- Référence : 2024-AO Etude des besoins CODIL
- Lancement de la consultation : 16 Mai 2024
- Date limite de soumission des réponses : 31 Mai 2024
- Annonce de la ou des candidatures retenues : 4 Juin 2024
- Allotissement : Non
- Adresse de soumission des réponses : [valerie.moreau@laval-technopole.fr](mailto:valerie.moreau@laval-technopole.fr)

Cette étude est financée par :



CE PROJET EST CO-FINANÇÉ PAR LA RÉGION  
ET LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL



Co-funded by  
the European Union

CODIL

**LAVAL MAYENNE TECHNOPOLE**

6 rue Léonard de Vinci - CS 20119 - 53001 Laval cedex - Tél : +33 (0)2 43 49 75 00 - Mail : [accueil@laval-technopole.fr](mailto:accueil@laval-technopole.fr)  
Association déclarée - SIRET : 41381226400021 - APE : 9499Z - N° TVA intracommunautaire : FR 55413812264



## Contexte

### Présentation de Laval Mayenne Technopole – Innover & Réussir !

Laval Mayenne Technopole (LMT), promoteur et révélateur d'innovation sur le territoire de la Mayenne, accompagne, développe et encourage les projets d'innovation des entreprises et des créateurs. A chaque phase de développement de l'entreprise, LMT apporte des solutions adaptées par le biais, notamment, de son Incubateur et de sa Pépinière d'entreprises innovantes. Que ce soit pour les chefs d'entreprise désireux d'innover ou les porteurs d'un projet de création d'entreprise innovante, Laval Mayenne Technopole déploie toutes les solutions humaines et matérielles qui permettent d'innover et de réussir. [www.laval-technopole.fr](http://www.laval-technopole.fr)

Laval Mayenne Technopole a une longue expérience des projets européens et notamment des projets Interreg Europe, puisque LMT a participé à plus de 25 projets dans les 15 dernières années.

### Le projet CODIL et le programme Interreg Europe

Le projet **CODIL** est financé par le **Programme Interreg Europe**.

Le programme **Interreg Europe** vise à travers la coopération interrégionale à renforcer la cohésion territoriale dans l'Europe en réduisant les disparités économiques et sociales existant entre régions, à soutenir le processus d'apprentissage des acteurs publics pour améliorer la performance des politiques et programmes de développement régionaux.

Son objectif principal est d'améliorer les politiques de développement régional par l'échange d'expériences, des approches innovantes et le renforcement des capacités.

Le programme ne dispose que d'un seul objectif, « une meilleure gouvernance de la coopération » et plus spécifiquement « renforcer la capacité institutionnelle des pouvoirs publics et des parties prenantes concernées ».

Il est décliné en cinq axes thématiques de la politique de cohésion :

- Une Europe plus intelligente
- Une Europe plus verte
- Une Europe plus connectée
- Une Europe plus sociale
- Une Europe plus proche des citoyens



Le projet CODIL s'inscrit dans la thématique « Une Europe plus intelligente »

Il a débuté le **01/03/2023** et il est prévu qu'il prenne fin le **28/02/2027**.

L'objectif global du projet est de permettre aux régions participantes d'adapter leurs instruments de politique d'innovation afin de mieux soutenir le modèle émergent d'innovation en équipe distribuée et son élément clé, les travailleurs mobiles hautement qualifiés. Ce modèle s'est particulièrement développé ces dernières années à la suite de la crise du COVID et au développement de nouveaux outils permettant le travail à distance.

En tant que **partenaire du projet CODIL**, Laval Mayenne Technopole, avec Laval Agglomération comme autorité politique associée, a la responsabilité de faire un état des lieux du territoire de la Mayenne en lien avec les questions de l'impact sur les écosystèmes d'innovation du travail à distance et des équipes distribuées, de récolter des bonnes pratiques et de diffuser en local les expériences recueillies auprès des autres partenaires du projet.

## Nature de la mission

Dans le cadre du projet CODIL, LMT s'intéresse à identifier les besoins et pratiques des personnes travaillant à distance pour des entreprises extérieures au territoire de la Mayenne. Ces personnes, hautement qualifiées pour la plupart, sont une richesse pour notre territoire et peuvent avoir un impact économique.

La mission est divisée en 2 lots.

### Lot 1 : Etude des pratiques et besoins des personnes travaillant à distance

1. Participation au déjeuner-rencontre organisé par LMT le 7 Juin rassemblant un panel de télétravailleurs et première prise de contact avec ces personnes
2. Élaboration d'une méthodologie et d'un questionnaire pour l'étude qualitative des pratiques, problématiques et besoins des télétravailleurs de la cible explicitée plus haut
3. Réalisation des entretiens (entre 8 et 10)
4. Livraison d'un rapport de synthèse détaillé mettant en évidence le profil des personnes interrogées, leurs pratiques dans le cadre de leur travail à distance, leurs problématiques et leurs besoins.

**Prestataire sélectionné :** LMT sélectionnera 1 prestataire pour ce lot parmi toutes les offres reçues.

#### LAVAL MAYENNE TECHNOPOLE

6 rue Léonard de Vinci - CS 20119 - 53001 Laval cedex - Tél : +33 (0)2 43 49 75 00 - Mail : [accueil@laval-technopole.fr](mailto:accueil@laval-technopole.fr)  
Association déclarée - SIRET : 41381226400021 - APE : 9499Z - N° TVA intracommunautaire : FR 55413812264



## Lot 2 : Benchmark d'espaces de co-working en zones rurales

1. Etude qualitative : Benchmark d'espaces de co-working en zones rurales
  - Identification et analyse d'espaces de co-working dans d'autres territoires similaires à la Mayenne, en France et /ou en Europe, les utilisateurs de ces espaces étant les personnes télétravaillant pour des entreprises extérieures au territoire où elles habitent .
  - On attend une étude de 5 lieux répondant au mieux aux critères énoncés ci-dessus, avec des informations notamment sur le raisonnement ayant conduit à leur création, leur mode de fonctionnement, le nombre de places, les animations et services pour les personnes fréquentant le lieu, les apports d'un tel espace sur la dynamique économique du territoire concerné, ...
2. Évaluation des meilleures pratiques et des modèles économiques utilisés par ces espaces
3. Livraison d'un rapport comparatif détaillé mettant en particulier en évidence les points forts et les points faibles des espaces benchmarkés.

Le choix des 5 espaces étudiés en détail (étude documentaire et au moins un entretien avec une partie prenante) se fera après consultation de LMT, suite à une première liste possible d'espaces proposée par le prestataire.

**Prestataire sélectionné :** LMT sélectionnera 1 prestataire pour ce lot parmi toutes les offres reçues.

## Calendrier de la mission

La mission sera réalisée entre le 5 juin et le 23 Août 2024.

Un 1<sup>er</sup> déjeuner rassemblant des travailleurs à distance de la Mayenne est organisé le 7 Juin à Laval Mayenne Technopole. Le prestataire choisi pour le lot 1 devra absolument être présent à cet événement.



## Critères d'évaluation des réponses

Les répondants devront faire la preuve d'expériences et de connaissances de la réalisation d'études de marché, d'études de faisabilité et d'analyse des dynamiques économiques des territoires ruraux

<b>Valeur technique :</b>	<b>/60</b>
➤ Expérience, références de l'intervenant, méthodologie proposée	/40
➤ Respect des délais impartis et présence le 7 Juin	/20

**Note sur le prix** **/40**

**TOTAL /100**

**Le budget total proposé doit être inférieur à 3 500 € TTC pour le lot 1 et inférieur à 4 500 € TTC pour le lot 2**

## Éléments de budget & facturation

Si des frais de déplacement sont à prévoir pour le répondant, ils seront à préciser dans l'offre, avec un mode de calcul forfaitaire.

Le mode de règlement est fixé librement par le répondant. Aucune prestation ne sera réglée dans son intégralité avant qu'elle soit effectivement réalisée. La dernière facture du prestataire retenue sera réglée à l'issue de la réalisation effective et totale de la mission.

La facturation du solde interviendra à la fin de la réalisation de chacun des lots, et dans tous les cas avant le 26 Août 2024.

## Pièces à produire

Il est demandé aux soumissionnaires de fournir un document électronique (type .doc ou .pdf) apportant des éléments pertinents au regard des sujets présentés ci-dessus. En particulier, le soumissionnaire devra fournir le CV de la/les personne(s) qui interviendra/ont, ses références et une présentation de ses expériences et ses domaines d'intervention.

L'attribution se fera intuiti personae et une fois la prestation attribuée, il ne sera pas possible de l'assurer avec une autre personne (sauf cas de force majeure (maladie, accident)). Un autre engagement ne pourra être considéré comme un cas de force de majeure. Si le prestataire doit malgré tout changer d'intervenant, il sera soumis à une pénalité égale à 50% du montant de la prestation concernée.



En cas de force majeure et de changement d'intervenant, le nouvel intervenant devra être validé au préalable par Laval Mayenne Technopole. Si le nouvel intervenant n'est pas validé par LMT, l'appel d'offres deviendra caduc.

## Mode de réponse

Les réponses devront être adressées, uniquement par voie électronique à [valerie.moreau@laval-technopole.fr](mailto:valerie.moreau@laval-technopole.fr).

Pas de format, ni de taille de document imposé.

**Mentionner de manière très claire si vous répondez au lot 1 ou au lot 2.**

## Contractualisation

Le répondant sélectionné devra fournir une proposition de contrat reprenant les conditions de son offre.